



PRÉFET  
DE LA SARTHE

Le Mans, le 3 septembre 2019

## GRENELLE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

### La Sarthe se mobilise



*L'égalité entre les femmes et les hommes a été déclarée « Grande Cause du Quinquennat » par le Président de la République. Dans ce cadre, la lutte contre les violences conjugales est une priorité absolue du Gouvernement.*

*Pour lutter contre ce fléau, des outils ont été mis en place et doivent être portés à la connaissance de toutes les femmes. A cet effet, la journée du mardi 3 septembre (3.9.19) été choisie pour faire connaître le 3919, numéro d'écoute national.*

*Pour aller plus loin dans la recherche de solutions concrètes pour endiguer et faire reculer ces violences, Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a annoncé l'organisation d'un Grenelle sur tout le territoire, qui réunira pouvoirs publics, associations et familles de victimes.*

*Ce Grenelle, lancé cet après-midi par le Premier Ministre et dont les travaux s'étaleront sur deux mois, permettra de sensibiliser les Français à cette problématique et de faire émerger de nouvelles mesures engageant l'État, les collectivités territoriales et les associations.*

*La Sarthe est pleinement mobilisée dans cette démarche.*

#### ○ Les outils

- ↗ Le **3919**, numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ;
- ↗ La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles : [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr) ;
- ↗ Les outils d'information : le site web [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr) et le compte Twitter @arretonsles.





PRÉFET  
DE LA SARTHE

## ○ La déclinaison du Grenelle en Sarthe

Cette démarche nationale de consultation et de sensibilisation sera déclinée en Sarthe durant tout l'automne. Elle doit permettre de faire émerger des pistes d'action, au niveau local et au niveau national, pour faire reculer ces violences.

- ⇒ **Un Comité d'Aides aux Victimes dédié (CLAV)** se réunira le 6 septembre 2019 sous la co-présidence du Préfet, Nicolas Quillet, et de la Procureure adjointe, Alexandra Verron, dans un format élargi aux associations et organisations mobilisées au quotidien sur le sujet.

### Focus sur : Le CLAV

*Le Comité d'Aide aux Victimes, créé en septembre 2017 et réuni au moins annuellement, est une instance visant à mieux coordonner l'action des nombreux acteurs impliqués dans la prise en charge des victimes, notamment celles du terrorisme ou des grands accidents collectifs.*

Un CLAV dédié aux victimes de violences conjugales se réunira le vendredi 6 septembre à la préfecture de la Sarthe.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Les violences conjugales en Sarthe en chiffres ;
- Le protocole départemental de mobilisation, de prévention et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes 2019-2021 ;
- Les contrats locaux contre les violences sexistes et sexuelles ;
- La présentation du Grenelle et de sa déclinaison en Sarthe.

- ⇒ **Trois groupes de travail** seront constitués pour approfondir certaines problématiques identifiées en regroupant les acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes. Ils débuteront le 9 septembre et se tiendront au cours du mois de septembre et d'octobre, avec un double objectif :

- ↪ faire des propositions d'actions ou d'évolutions des politiques publiques, au niveau local comme national,
- ↪ mettre en valeur les bonnes pratiques du département.



PRÉFET  
DE LA SARTHE

**Groupe 1 : « Comment développer le recueil et le suivi des plaintes des victimes de violences conjugales dans les hôpitaux ? » - Animé par Mme Alexandra Verron, procureure-adjointe**

**Groupe 2 : « Comment mieux repérer les victimes de violences conjugales et renforcer leur accès aux droits ? » - Co-animé par Mme Brigitte Glon, déléguée départementale aux droits des femmes, et Mme Véronique Noël, déléguée du Préfet**

**Groupe 3 : « Comment mobiliser plus efficacement les politiques du logement et de l'hébergement au service des victimes de violences conjugales ? » - Animé par M. David Allain, chef de service, direction départementale de la cohésion sociale.**

- ⇒ **Des événements à destination du grand public** viendront compléter le dispositif (réunions publiques au sein de collectivités, table-ronde avec des entreprises).
- ⇒ Enfin, chaque sarthois(e) peut également déposer contributions et témoignages sur la boîte électronique : [grenelle@pm.gouv.fr](mailto:grenelle@pm.gouv.fr).

Une première synthèse des travaux sera transmise fin octobre au niveau national. Toutefois, ces groupes de travail ont vocation à se poursuivre pour nourrir la mise en œuvre du protocole départemental de mobilisation, de prévention et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, opérationnel depuis 2019.

Les conclusions de ces travaux seront rendues publiques lors de la Commission Départementale de lutte contre les violences faites aux femmes qui se tiendra le lundi 25 novembre 2019.